



Liminaire du Comité Technique Local du 23 mars 2022

C'est par voie de presse qu'Amélie de Montchalin a annoncé une revalorisation du point d'indice avant l'été prochain.

Cette annonce survient alors que le 16 février dernier, la ministre répétait la main sur le cœur aux organisations syndicales qu'une telle « mesure électoraliste » reviendrait à prendre les agents et leurs organisations syndicales « pour des imbéciles ».

De nombreux éléments méritent d'être soulignés, sur lesquels la CGT, elle, n'a jamais varié dans son analyse et sa stratégie.

Le gouvernement concède enfin que seul le dégel du point d'indice permet une augmentation générale du salaire des fonctionnaires. Il désavoue ainsi sa propre doctrine affirmée depuis 5 ans contre toute logique et contre l'avis de toutes les organisations syndicales.

Le gouvernement reconnaît aussi que s'agissant de la prise en compte de l'inflation, c'est bien l'évolution de la valeur du point d'indice qui est l'outil irremplaçable pour le pouvoir d'achat des agents et des agents de la Fonction publique.

Rappelons que depuis 2000, le décrochage de la valeur du point par rapport à l'évolution des prix s'élève à 21,05%, et à 11,29% si l'on ne remonte que jusqu'à 2010.

Le calendrier annoncé par la ministre ne laisse aucun doute : cette annonce s'inscrit totalement dans une manœuvre électoraliste de bas étage !

En même temps, le gouvernement et son président candidat ne pouvaient pas reconnaître leur erreur d'analyse dans tous les domaines.

Une nouvelle fois le Président de la République a rappelé sa volonté de repousser l'âge de départ en retraite, tout en reconnaissant qu'il n'était pas possible de faire cette réforme en pleine crise sanitaire et économique.

La mobilisation de l'hiver 2019-2020 nous a permis de gagner la suspension des deux réformes phares du gouvernement, celle des retraites et de l'assurance chômage. Notre détermination est intacte.

La vigilance s'impose : dès que la crise s'atténuera et avec l'échéance de l'élection présidentielle, Macron et le MEDEF entendent bien remettre le couvert.

Ça ne passera pas !

Pourtant, si notre pays ne s'est pas effondré pendant les crises inédites que nous traversons, c'est grâce à la Sécurité sociale et à notre système de retraites par répartition. L'urgence est donc de les conforter !

« Il faudra travailler plus longtemps ». Vraiment ?

Passé 60 ans (voire 55 ans !), les seniors sont poussés vers la sortie par les employeurs. Reporter l'âge de départ en retraite c'est donc faire exploser le chômage des seniors et faire chuter le montant des pensions.

- Seules 38 % des personnes de plus de 60 ans sont en emploi
- Pour les jeunes, la durée de cotisation exigée est déjà beaucoup trop élevée : 43 annuités pour celles et ceux qui sont nés après 1973 alors que le premier emploi stable est à 26 ans
- L'espérance de vie en bonne santé est de 64 ans

Concernant la DGFIP, nous apprenons que la direction aussi bien nationale que locale continue la destruction du réseau de proximité.

Après avoir détruit le réseau des trésoreries avec la création de SGC en sous-effectif chronique ; après avoir détruit le réseau des SIE en les regroupant et en externalisant certaines missions dans des centres déterritorialisés ; après avoir détruit le réseau des SIP en créant des centres à taille inhumaine ; après avoir annoncé le démantèlement du contrôle fiscal ; nous apprenons la fermeture pour le 1^{er} janvier 2026 de l'antenne soi-disant pérenne du Centre des Finances Publiques de Sarreguemines. De fait chaque agent est menacé, quelles que soient ses fonctions et sa localisation géographique .

Les élus de la CGT Moselle